

Bien que je sois absolument persuadé que l'article de Xavier TERNISIEN, paru dans LE MONDE du 19 décembre, ne puisse en rien altérer la sérénité et la détermination de Monsieur Jean-Michel ROULET, Président de la MIVILUDES, dans la conduite de la haute mission qui lui a été confiée, je tiens à faire part de mon indignation à la lecture de cet article inadmissible.

Toutefois une réflexion approfondie de ce texte, loin de « *mettre en cause la politique du nouveau président de la mission* », mettra surtout en cause la politique de l'ancien président et de son Secrétaire Général.

Les erreurs de la précédente mandature, qui « *avait accompagné la transformation de l'ancienne Mission Interministérielle de Lutte contre les Sectes (MILS) en Miviludes* » y apparaissent clairement :

1. **une volonté de rupture due à la confusion entre «secte» et «religion»** dont s'étaient emparés les sectes, les grandes religions monothéistes, les sociologues des religions pour crier à la persécution religieuse.  
La compétence d'une *spécialiste des faits religieux au sein de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales* n'apportait en rien la preuve d'une compétence en matière de «sectes» et le départ de «*la seule universitaire spécialiste des mouvements religieux au sein du conseil d'orientation de la Miviludes renforcera très heureusement le poids des autres membres du conseil*»
2. **une volonté de rupture due à la pression de certaines instances internationales** en particulier des Etats-Unis, comme s'en réjouissait la rapporteuse spéciale sur la liberté religieuse de la Commission des Droits de l'homme des Nations Unies.
3. **une volonté de rupture due à une soi-disant volonté de tempérance** prétendant «*restaurer le dialogue*» par opposition à la «*passion et l'excès*» des prédécesseurs (!), et substituer «*le débat*» au «*combat*». Moyennant quoi, on a assisté à de graves dérives au bénéfice des sectes et au détriment de leurs victimes.

Les quatre lignes qui sont parcimonieusement réservées au Président de la Miviludes apportent aux victimes des sectes, aux parlementaires, aux associations de défense, la véritable explication concernant le passé de la Miviludes et l'assurance de son avenir :

- *oui, il y a eu des dérives au cours des six derniers mois*
- *oui, la Miviludes n'est pas un laboratoire de recherche*
- *oui, la Miviludes va faire à nouveau son travail et remplir l'ensemble des missions que le décret de création lui a assignées*

Tous ceux qui luttent pour défendre les Droits de l'Homme bafoués et violés par les Sectes expriment à Monsieur Jean-Michel ROULET leur reconnaissance pour la lucidité et le courage avec lesquels il remplit la mission qui lui est confiée.

J. TROUSLARD  
Chevalier de la Légion d'Honneur  
Chevalier de l'Ordre National du Mérite